

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 13 Septembre 2010

L'an deux mille dix et le 13 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : 03 septembre 2010

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12 votants : 13

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – HILAIRE – AUZAS – CROZIER – TESTON-
VERNET – SALA – BEUGNET – VOLLE – JOLLIVET - CORNET**
Excusés : M. BOUAZZA a donné procuration à Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND
M. FIALON
M. DELAUZUN

Mme SALA a été élue secrétaire

Objet : Convention d'ouverture de crédit de trésorerie à conclure avec la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, vu le projet de contrat de la Caisse d'Epargne, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes à l'unanimité des membres présents :

Article – 1 Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la Commune d'Alba la Romaine décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche une ouverture de crédit d'un montant maximum de 200 000.00 € dans les conditions suivantes :

Montant : 200 000.00 €

Durée : 12 mois

Index des tirages : T4M

Taux d'intérêt : index T4M +marge de 0.80 %

Périodicité de facturation des intérêts : Mensuel

Frais de dossier : 0.10 % du montant du contrat prélevé en une seule fois.

Commission d'engagement : NEANT

Commission de mouvement : NEANT

Commission de non utilisation : NEANT

Article – 2 Le Conseil Municipal autorise le Maire, à signer le contrat d'ouverture de crédit avec la Caisse d'Epargne LDA

Article – 3 Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit de la Caisse d'Epargne LDA.

Fait et délibéré à Alba la Romaine le 13 septembre 2010.

Pour Copie Conforme,
ALBA LA ROMAINE, le 14 septembre 2010
LE MAIRE
Pierre MAURIN.